

Politique wallonne pour mettre en place et maintenir des aménagements en faveur de la marche

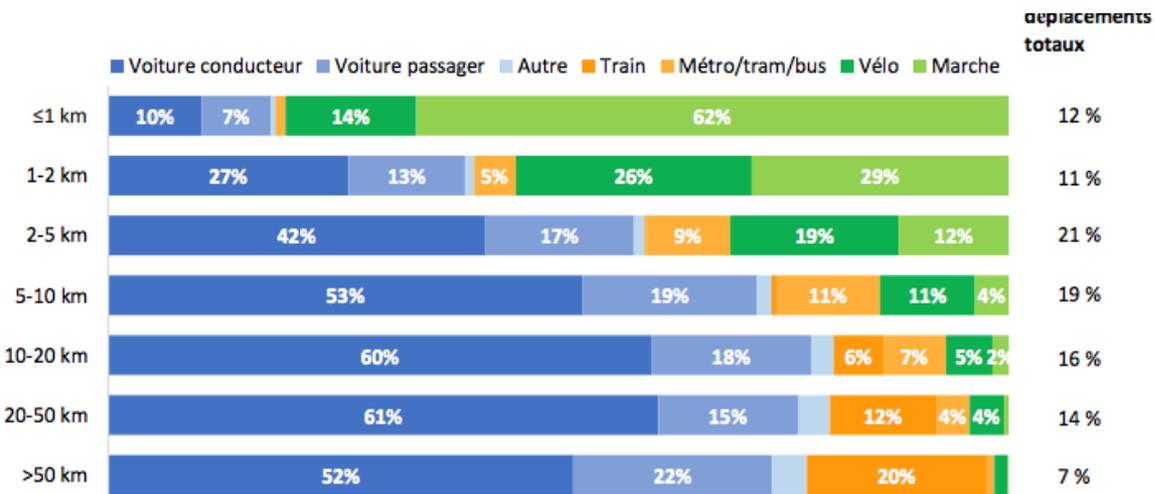
Boris Nasdrovisky



Le potentiel est là

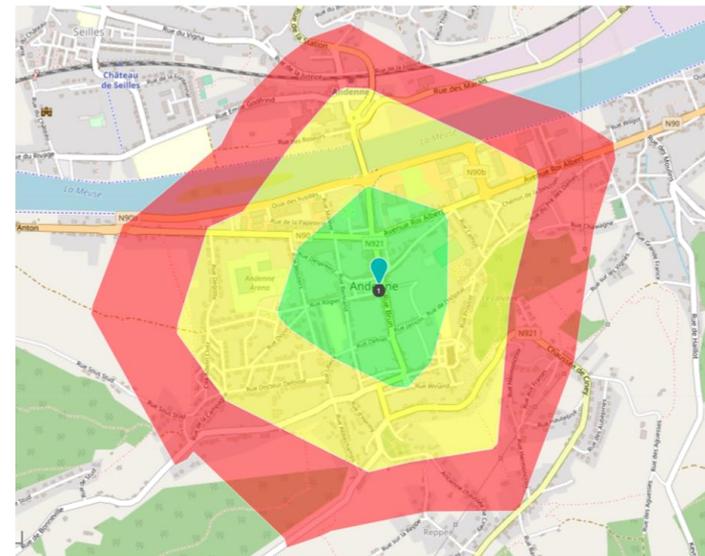
27/11/2023

2



Graphique 25 - Parts modales, en fonction de la distance des trajets (en nombre de déplacements) (Base : 25.168 déplacements)

Source : https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/partie_mobilite_novembre_2019_final.pdf



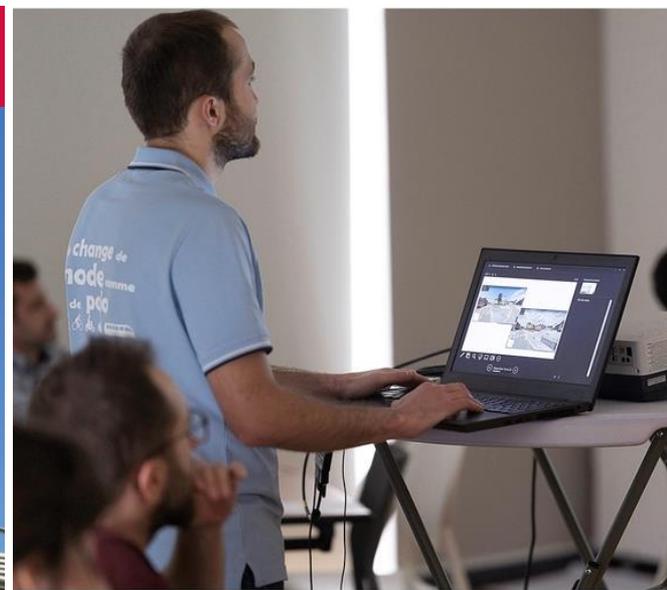
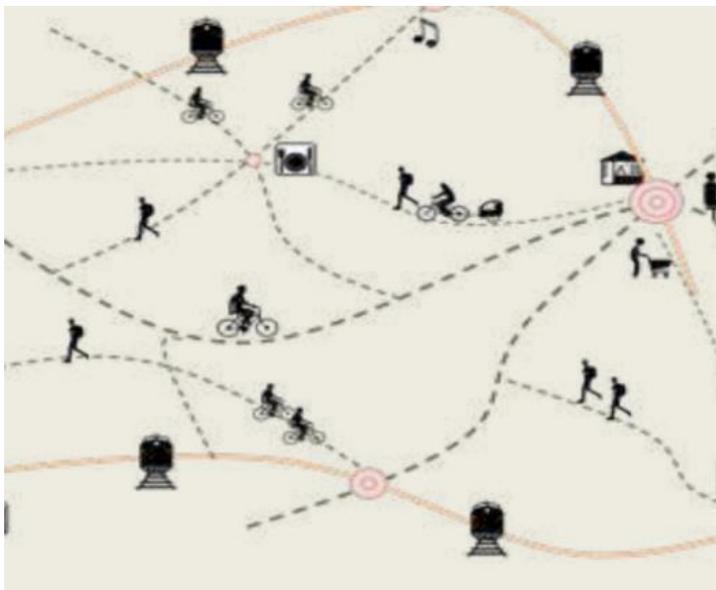
Source : <https://maps.openrouteservice.org/>

Volet 2 du plan piéton : Réseau et infrastructure

27/11/2023

3

- Définir des réseaux piétons wallons utilitaires et récréatifs



http://mobilite.wallonie.be/files/cematheque/cematheque_0039.pdf

<https://mobilite.wallonie.be/files/velo/Colloque%20V%C3%A9lo-PI-c3%a9ton%207%20avril%2023/presentation-atelier-reseau-cheminement-pieton.pdf>

Volet 2 du plan piéton : Réseau et infrastructure

27/11/2023

4

- Améliorer le niveau de qualité des infrastructures / faire le bon choix du bon aménagement.

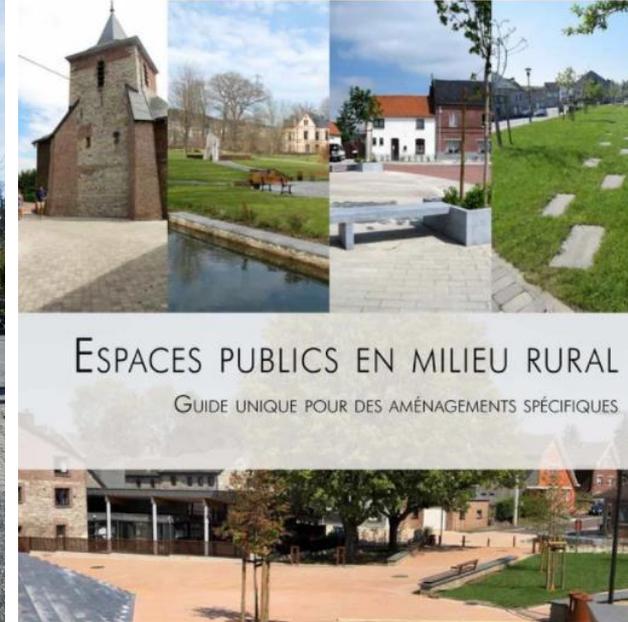


La Sécurothèque - Le site technique à destination des gestionnaires de voiries et des professionnels de la sé

<https://securotheque.wallonie.be/home.html>



<https://cpdt.wallonie.be/publications/hors-series/amenager-les-espaces-publics-wallons>



<https://www.frw.be/store/p233/espacespublics.html>

Volet 2 du plan piéton : Réseau et infrastructure

–Améliorer le niveau de qualité des infrastructures / faire le bon choix du bon aménagement.

La protection

LA PROTECTION CONTRE LES ACCIDENTS ET LA CIRCULATION – SENTIMENT DE SÉCURITÉ

- protection des piétons
- élimination de la peur liée à la circulation



LA PROTECTION CONTRE LES CRIMES ET LA VIOLENCE – SE SENTIR EN SÛRETÉ

- domaine public animé
- regard sur la rue
- fonctions chevauchantes jour et nuit
- éclairage adéquat



LA PROTECTION CONTRE LES EXPÉRIENCES SENSORIELLES DÉSAGRÉABLES

- vent
- pluie / neige
- froid / chaleur
- pollution
- bruit, poussière, lumière aveuglante



Le confort

LES OPPORTUNITÉS POUR MARCHER

- espace pour marcher
- aucun obstacle
- surfaces adéquates
- accessibilité adaptée à tous
- façades intéressantes



LES OPPORTUNITÉS POUR RESTER DEBOUT

- effet de bord / espaces intéressants pour rester debout
- supports



LES OPPORTUNITÉS POUR S'ASSEOIR

- espaces pour s'asseoir
- tirer profit des avantages : vue, soleil, gens
- places adéquates pour s'asseoir
- bancs pour se reposer



Le plaisir

L'ÉCHELLE

- les bâtiments et les espaces sont conçus à l'échelle humaine



LES OPPORTUNITÉS POUR PROFITER DES ASPECTS POSITIFS DU CLIMAT

- soleil / ombre
- chaleur / fraîcheur
- brise



LES EXPÉRIENCES SENSORIELLES POSITIVES

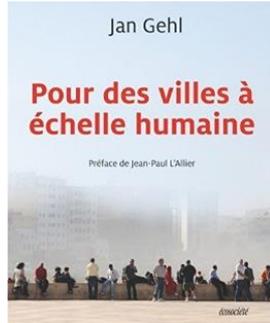
- design intéressant et souci du détail
- matériaux de qualité
- belles vues
- arbre, cours d'eau, végétation



Jan Gehl

Pour des villes à échelle humaine

Preface de Jean-Paul L'Allier



Certu

Unité urbaine : école de l'écologie

SAURÉTY ET COLLABORATION SUR LE MISE PUBLIQUE AU DELÀ DES CONTES D'ÉPIQUE

collection **Collaborations**

Vers une marche plaisir en ville

Boîte à outils pour augmenter le bonheur de marcher

SOUS LA COORDINATION DE **TOBIAS GAUCHARD** ET **YVES ANJOU**



Volet 2 du plan piéton : Réseau et infrastructure

27/11/2023

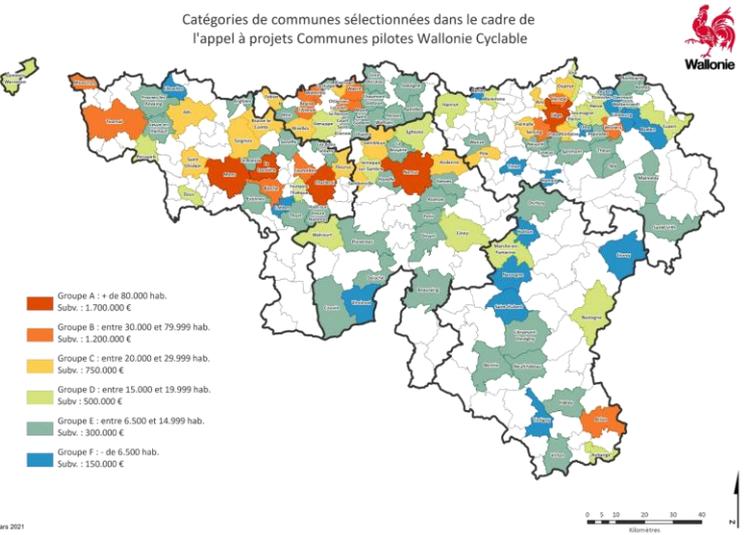
6

–Améliorer le niveau de qualité des infrastructures / faire le bon choix du bon aménagement.



Volet 2 du plan piéton : Réseau et infrastructure

- Mettre en place les outils d'investissement pour mettre en place les réseaux.



SPW Mobilité Portail de la mobilité en Wallonie

PIMACI 2022-2024

Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité.

Accompagnement des communes dans leurs politiques piétonne, cyclable et intermodales.

L'objectif du Gouvernement étant d'instaurer plus significativement encore le soutien aux politiques de mobilité active et d'intermodalité menées par les communes, un droit de tirage spécifique est envisagé conformément à la Déclaration de Politique Régionale.

Ce droit de tirage permettra de réaliser des aménagements cyclables, piétons ainsi que des aménagements favorisant l'intermodalité à travers des mobipôles.

Une première enveloppe de 52 millions d'euros a été engagée en 2021 par le Gouvernement. Le Gouvernement prévoit un nouvel appel dans les prochains semaines pour porter l'enveloppe globale à 210 millions pour la programmation 2022-2024.

Information en ligne :

Le SPW-MI vous propose une information à distance pour donner aux communes l'occasion de faire le point sur des thématiques ou les concernant dans le cadre du PIMACI. Le cadre légal de l'appel à candidatures et questionnaires plus techniques en lien avec les aménagements proposés doit seront abordés au fil des casuses vidéos.

- Modèles pratiques de mise en œuvre - Charlotte DALLEMAGNE, SPW Mobilité et Infrastructures, Direction des Espaces publics subordonnés (DESMS)

Points d'attention

Les projets peuvent être financés par une seule enveloppe

Personne à mobilité réduite

PLAN INFRASTRUCTURES 2020-2026

LISTE DES PROJETS PROGRAMMÉS SUR LE RÉSEAU ROUTIER

Décret relatif à la politique cyclable

- **Donner un cadre légal** au mécanisme de financement des communes relatif aux infrastructures de mobilité durable (droit de tirage PIMACI : marche, vélo et intermodalité)
- **Objectif** = sortir d'une approche par « appels à projet » en rendant possible un droit de tirage mobilité durable dans toutes les communes qui le souhaitent.
- Le mécanisme (dont la clé de répartition) est **basé sur le processus du PIC (Plan d'Investissement Communal)**. Les temporalités similaires avec le PIC permettent des synergies.
- Application du **principe STOP** pour les projets subsidiés

Principe...STOP



.... Qui est PIÉTON ?

Un piéton est une **personne** qui se **déplace à pied**.



! Mais pas que...
Sont aussi considérés comme piétons :



Volet 3 du plan piéton : Offrir des services

– Développer les projets d'animation de l'espace public

27/11/2023

10



Merci de votre attention

Boris NASDROVSKY

Manager Mobilité Active

SPW-MI - Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8 - 5000 NAMUR

GSM : +32(0)471 66 86 56

Mail : boris.nasdrovsky@spw.wallonie.be

Benoît DUPRIEZ

Manager des Réseaux Cyclables

SPW-MI - Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8 - 5000 NAMUR

GSM : +32(0)498 07 65 61

Mail : benoit.dupriez@spw.wallonie.be